

MISE EN DISPONIBILITE

ANNEE SCOLAIRE
2024-2025

Mise en disponibilité de droit							
Motifs	Justificatifs	Annexe à joindre	Durée minimale	Renouvelable	Durée maximale	Activité professionnelle	HATVP ⁶
Pour donner des soins à la suite d'un accident ou d'une maladie grave	Courrier explicatif, Certificat médical du praticien qui suit la personne, Document attestant du lien de parenté		1 an ¹	Oui	3 ans ²	Autorisée	Oui
Pour donner des soins à un proche atteint d'un handicap	Courrier explicatif, Notification du handicap, Document attestant du lien de parenté		1 an ¹	Oui	3 ans ²	Autorisée	Oui
Pour suivre son conjoint ou son partenaire (PACS)	Attestation récente de l'employeur couvrant la période sollicitée		1 an ¹	Oui	Illimitée	Autorisée	Oui
Pour un enfant de - 12 ans	Copie du livret de famille		1 an ¹	Oui	Jusqu'au 12 ans de l'enfant	Si compatible avec l'éducation normale de l'enfant	Oui
Pour un mandat d'élu local	Décision individuelle officielle		1 an ¹	Oui	Durée du mandat	Non autorisée	Néant
Pour une adoption	Acte administratif		6 sem	Non	6 semaines/agrément	Non autorisée	Néant
Mise en disponibilité sur autorisation							
Motifs	Justificatifs		Durée minimale	Renouvelable	Durée maximale	Activité professionnelle	HATVP ⁶
Pour études ou recherches	Justificatifs d'inscription		1 an ¹	Oui	3 ans ³	Autorisée	Oui
Pour convenances personnelles	Courrier explicatif et justificatifs éventuels		1 an ¹	Oui	5 ans ⁴	Autorisée	Oui
Pour une création/reprise d'entreprise	Courrier explicatif et projet d'acte de création ou de reprise d'entreprise		1 an ¹	Oui	2 ans ⁵	Autorisée	Oui
¹ Réintégration anticipée possible sur demande de l'intéressé; ² Renouvelable si les conditions requises pour l'obtenir sont réunies; ³ Renouvelable dans la limite de 3 ans supplémentaires; ⁴ Au-delà, reprise d'activité continue d'au moins 18 mois; ⁵ Cumulable avec une demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles dans une limite totale de 5 ans; ⁶ Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique;							